

Demande de bail non exclusif (BNE) d'exploitation de sable et de gravier 2025

SECTION 1	DENTIFIC	ATION										
1.1 REQUÉRANT	「(Personn	e physique)										
Nom				Prénom	<u>n</u>			Date de	naissan	ce	Nº d'inte	ervenant
Adreses Inuméro	TO FOUTO		mostalo)				Ville	- village	mun	! ninalitá		
Adresse (numéro,	rue, route	rurale ou ca	Se postale)			pp.	Vine	e, villay	e ou mun	Сіраіне		
Province		Pays	Code posta	ıli	Téléphoi	ne (dom	nicile)		Télépho	ne (burea	au)	Poste
Télécopieur		$\overline{}$	Adresse d	e courrie	r électro	nique	_					
1.2 TITULAIRE D	U BAIL D'	EXPLOITATI	ON									
	Nom de	l'entreprise						Nº matricule (NEQ)			Nº d'inte	ervenant
☐ ENTREPRISE												
OU DARTICULIER	Nom		Prénom					Date de naissance			Nº d'inte	ervenant
☐ PARTICULIER									 e, village ou municipalité			
Adresse (numéro,	rue, route	rurale ou ca	se postale)		A	pp.	VIIIE	e, village	e ou mun	icipalite		
Province		Pays	Code posta	al .	Téléphoi	ne (dom	nicile)		Télépho	ne (burea	au)	Poste
						•					,	
Télécopieur			Adresse de	e courrie	r électro	nique						
1.3 ADRESSE D	E CORRES	SPONDANCE	(si différent	te de celle	e du titul	laire)						
Nom de l'entrepris	se							Nº mat	ricule (NE	EQ)	Nº d'inte	ervenant
Nom			Prénom					Date de naissance N° d'in				ervenant
Adresse (numéro,	rue, route	rurale ou ca	se postale)			Арр.	Ville	e, village	e ou mun	icipalité		
Description		D-1/0	Ondo poets	. 7	Tiiinhor	- /-lomi	'-!!a\		Tálánha	/h.uro/	1	Dooto
Province		Pays	Code posta	<u>'</u>	<u>Téléphon</u>	<u>1e (aoim</u>	iciie)		Leiebuc	one (burea	au)	Poste
Télécopieur			Adresse de	e courrie	r électro	niaue						
					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							
SECTION 2	OCALISA	TION DU T	EDBAIN VI	>É								
SECTION 2 L	OCALISA	TION DU TI	ERRAIN VIS	SE								
<i>(Tous les champs</i> Nom du canton, d			olanourio	Pan			l at			Bloc		
Nom du camon, d	e la parois	Se ou ue ia s	eigneune	Rang	<u>g</u>		Lot			BIOC		
Carte SNRC :												
Nouvelle exploita	tion? [Oui	Non*	*Si 4	« Non »,	50 du e	ita ME				/ov · :	22A05-003)
•					« NOII ",	II" uu s	ille ivii	KINF .	N a mad	7 n0	`	22AU3-003)
Coordonnées UT			_	st					Nord	Zone nº		
SECTION 3 R	ENSEIGN	NEMENTS R	ELATIFS À	L'EXPL	OITATIO.	ON						
Votre référence (f	acultatif)											
,	,											
(Tous les champs	_	_						2				
Durée demandée :												
Date projetée du début de l'exploitation : Extraction annuelle prévue :t.m. oum.c.												
Exploitant(s) actuel(s):												
But de l'exploitation :												
(ex. : entretien ou	réfection	de chemins	forestiers, v	rente de i	matériel	, constr	uction	de la r	oute (<i>nui</i>	méro))		
Si construction ou ministère des Res										par le	☐ Ou ☐ No	
VEUILLEZ COCHE SUBSTANCES VIS		 <u></u>	Sable				Morai		nrécente	sur la sita		

MRC DE SEPT-RIVIÈRES 2025-01-08

SECTION 4 AUTRES PERMIS OU AUTORISATIONS CONNEXES À OBTENIR AUPRÈS DU MRNF
Dans le cadre de la réalisation de votre projet, veuillez nous informer si des demandes additionnelles seront soumises au bureau régional concerné du MRNF afin d'obtenir une autorisation ou un permis.
Veuillez cocher la ou les cases appropriées :
Permis d'intervention forestière (MRNF)
Autorisation pour la construction d'un chemin (MRNF)
Baux de location (MRNF)
Autres, veuillez spécifier :
Consultation autochtone :
La Couronne a le devoir de consulter les communautés autochtones concernées par votre demande de bail. Cette consultation doit se faire sur l'ensemble des droits, des autorisations et des permis relatifs à votre projet d'exploitation. La consultation autochtone ne débutera qu'au moment où les demandes de permis et d'autorisations connexes à votre demande de bail seront déposées au MRNF.
SECTION 5 DOCUMENTATION À JOINDRE
Les documents sont exigés en vertu de la Loi sur les mines (RLRQ, c. M-13.1) et du Règlement sur les substances minérales
autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure (RLRQ, c. M-13.1, r.2).
Plan exigé par règlement (art. 48), dont l'échelle n'est pas inférieure à 1:50 000, indiquant la localisation du site à exploiter.
Loyer correspondant à la durée du bail, soit un montant de 354 \$ pour chaque année demandée. Si chèque, veuillez payer à l'ordre : MRC DE SEPT-RIVIÈRES.
Arrêté ministériel autorisant une municipalité à effectuer des travaux d'entretien et de réfection d'un chemin du domaine de l'État, si la présente demande vise la réalisation de ces travaux.
Document prévoyant les travaux d'aménagement forestiers au sens de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, c. A-18.1), si construction ou amélioration de chemins en milieu forestier (ex. : contrat de vente de bois).
Important:
Lorsque la demande concerne une aire d'exploitation pour laquelle une autorisation est requise en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), l'échelle de la carte ne doit pas être inférieure à 1:5 000, et cette carte doit indiquer, le cas échéant :
 les limites du site faisant l'objet de la demande et le territoire avoisinant jusqu'à un minimum de 150 mètres; y inscrire le nom et le tracé des chemins publics, selon le Code de la sécurité routière, des voies d'accès existantes et à construire, des cours d'eau ou des lacs, l'emplacement des puits ainsi que l'emplacement et la nature de toute construction, terrain de camping ou établissement récréatif;
 l'aire d'exploitation proposée, y compris la localisation des équipements, des aires de chargement, de déchargement et de dépôt des matériaux produits, des aires sur lesquelles sont entreposés des résidus; l'emplacement des aires d'entreposage des terres de découverte et du sol végétal et, s'il y a lieu, celui des faces d'exploitation (front de taille);
- la date de l'établissement de la carte.
SECTION 6 DÉCLARATION DU RESPONSABLE
Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations annuelles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines, et j'atteste l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.
DATE: SIGNATURE:
Je désire effectuer le paiement à partir du solde de compte de l'intervenant 🔲
Important :
- Si transmission par télécopieur ou par courriel, les originaux ne doivent pas être transmis par la poste.

MRC DE SEPT-RIVIÈRES Adresse de retour :

1166, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec) G4S 1C4
Courriel : Gestion_sabliere@mrc.septrivieres.qc.ca

Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.

Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

MRC DE SEPT-RIVIÈRES 2025-01-08

Téléphone : : 418 962-1900 Télécopieur : 418 962-3365